

Honfleur

À la rentrée, le rythme scolaire peut changer

OUEST-FRANCE.FR | mardi 29 août 2017

433 mots

Cédric Leconte, directeur du service éducation jeunesse, et Nicolas Pubreuil, adjoint aux affaires scolaires. - Crédit Ouest-France

La rentrée approche et la question du rythme scolaire va être abordée. L'emploi du temps des maternelles pourra être allégé tandis que celui des primaires devrait être maintenu.

Reportage

Dans quelques jours, la rentrée des maternelles, mais aussi des primaires, sera effective.

« Une légère tendance à la baisse est constatée dans les inscriptions. Mais c'est un résultat de démographie évidente qui se répercute, souligne Nicolas Pubreuil, adjoint aux affaires scolaires. On compte à cette rentrée 680 élèves contre 690 précédemment. Mais il faut attendre le comptage définitif. »

Une fermeture de classe de maternelle est malgré tout prévue sur le plateau, à l'école Samuel de Champlain. Cette fermeture va contraindre les classes à des effectifs plus grands. Soit vingt élèves par classe de maternelle.

Le rythme scolaire peut changer

« En ce qui concerne les rythmes scolaires, nous allons faire des réunions avec les acteurs des dossiers, les parents, les enseignants et les agents de service municipaux, annonce Nicolas Pubreuil. Il est vrai que le rythme des enfants de maternelle peut changer : on peut décider de leur donner à nouveau le mercredi matin pour qu'ils se reposent. »

L'adjoint aux affaires sociales donne son accord pour l'allègement de l'emploi du temps des maternelles.

Pour ce qui est de l'école élémentaire, l'objectif est de maintenir le dispositif, en conservant les activités gratuites, de 15 h à 16 h 30, et de permettre aux jeunes d'être aptes à entrer au collège.

« À la garderie, l'esprit est de continuer un travail qui a débuté en 2013 avec des activités ludiques et éducatives. De l'enrichissement dans le sport, dans l'artistique, dans la technique ou le culturel », précise Nicolas Pubreuil.

Nicolas Pubreuil explique qu'il doit tenir une feuille de route sur l'organisation des garderies, de la cantine et du périscolaire ainsi que la diversité des activités.

Lundi 4 septembre, rentrée des classes pour les maternelles et primaires. Les horaires sont affichés devant chaque école concernée.